

RECUEIL D'ACTIVITÉS  
PROFESSIONNELLES DU  
PRÉPARATEUR EN PHARMACIE  
(Officine / Hôpital)



# RECUEIL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DU PRÉPARATEUR EN PHARMACIE (Officine / Hôpital)

## Préambule

Le recensement des activités professionnelles du préparateur en pharmacie dans un référentiel devra permettre d'établir un référentiel de compétences ainsi qu'un référentiel de certification. À l'appui de ces référentiels se construira, en lien avec les ministères concernés, le référentiel de formation qui constituera un cahier des charges de la formation initiale du préparateur en pharmacie.

L'ensemble de ce dispositif devra conduire à une formation initiale diplômante avec le baccalauréat en prérequis pour un niveau d'études équivalent à BAC+3.

Les caractéristiques de la formation diplômante sont les suivantes :

- La formation est universitarisée et construite sur le principe de l'alternance sous statut de salarié afin de permettre l'acquisition de compétences, de connaissances théoriques et de connaissances pratiques dans un contexte professionnel.

- Elle se déroule sur trois années, dont la dernière est dite de spécialisation (officine, établissement de soins).

- Le diplôme est délivré après validation de la 3<sup>e</sup> année. Il ouvre droit à l'exercice de la profession réglementée déterminée par l'année de spécialisation.

Le dispositif de validation des acquis de l'expérience et les principes de passerelles sont pris en compte pour éviter l'irréversibilité des choix lors des études ou des déroulements de carrière. Ils permettront de faciliter le passage d'une spécialité à l'autre du métier de préparateur, d'assouplir le passage entre filières métiers et, enfin, de permettre un lien entre les études longues et courtes du domaine de la pharmacie ou de la santé.

Enfin, ce diplôme devra être reconnu « grade Licence » et permettra l'exercice professionnel selon le Code de la santé publique. Il facilitera les éventuelles mobilités des professionnels en Europe.

## Sommaire

<b>1 ACCUEIL DE LA PERSONNE ET SA PRISE EN CHARGE</b> .....	3
1.1 Accueil, communication et animation .....	3
1.2 Prise en charge d'un patient avec une prescription .....	4
1.3 Prise en charge d'un patient sans prescription .....	6
<b>2 DISPENSATION / ANALYSE DE LA PRESCRIPTION ET REMISE DES MÉDICAMENTS ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX</b> .....	7
2.1 Dispensation .....	7
<b>3 PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES</b> .....	8
3.1 Approvisionnement .....	8
3.2 Opérations préliminaires .....	8
3.3 Préparations officinales, présentations hospitalières .....	8
3.4 Préparations magistrales .....	9
3.5 Préparations spécifiques .....	9
<b>4 STÉRILISATION, HYGIÈNE, MAINTENANCE ET ENVIRONNEMENT</b> .....	10
4.1 Application des règles et des procédures d'hygiène et de sécurité .....	10
4.2 Stérilisation .....	10
<b>5 APPROVISIONNEMENT, GESTION, FACTURATION</b> .....	11
5.1 Commande, approvisionnement et gestion des stocks .....	11
<b>6 QUALITÉ / VIGILANCES / GESTION DES RISQUES / CIRCUIT DES DÉCHETS</b> .....	12
6.1 Qualité .....	12
6.2 Vigilances .....	12
6.3 Gestion des risques .....	12
<b>7 DOCUMENTATION ET LÉGISLATION</b> .....	13
7.1 Documentation professionnelle .....	13
7.2 Législation, réglementation .....	14
<b>8 FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU</b> .....	14
8.1 Formation, accompagnement, intégration (former) .....	14
8.2 Formation continue (se former) .....	14
<b>9 VEILLE PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE</b> .....	15
9.1 Travaux professionnels, rédaction et publication de documents .....	15
9.2 Travaux de recherche .....	15



[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

**NOTA** : Ce document a été préparé lors de réunions successives auxquelles ont été invités et ont participé (en totalité ou pour partie) les partenaires suivants : SNPHPU, SYNPREPH, les Fédérations de fonctionnaires hospitaliers CFDT, CFTC, CGT, FO, et l'association ANPPH aux côtés de ceux constituant la CPNEFP de la Branche professionnelle : Collège des employeurs (FSPF, UNPF, USPO) et Collège des salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO).

► **Textes de couleur verte** :  
ce qui est spécifique à l'officine de ville.

► **Textes de couleur bleue** :  
ce qui est spécifique à la pharmacie à usage intérieur.

► **Textes de couleur noire** :  
ce qui est commun

# 1 ACCUEIL DE LA PERSONNE ET SA PRISE EN CHARGE

Communication, recueil d'informations et exploitation de données, prévention

## 1.1 ACCUEIL, COMMUNICATION ET ANIMATION

### ACCUEIL DU PUBLIC OU DU PATIENT

#### ➤ À la pharmacie d'officine ou à la pharmacie à usage intérieur

- Présentation adaptée.
- Identification visible (insigne ou badge obligatoire).
- Mise en œuvre du protocole d'accueil.
- Adéquation de l'accueil au patient.
- Accueil avec attention, disponibilité et confidentialité.
- Maintien de relations courtoises avec le public.
- Gestion des priorités.

#### ➤ Au téléphone

- Identification lors d'un appel.
- Identification de la nature de la demande et des personnes compétentes à solliciter en cas de nécessité.
- Gestion de la demande en limitant l'attente du correspondant.
- Prise en compte de la demande, information de l'interlocuteur sur la transmission de celle-ci.
- Conclusion par une formule de politesse.

#### ➤ Par messagerie électronique

- Identification de la nature de la demande.
- Prise en compte de la demande.

### COMMUNICATION AVEC LES PATIENTS, LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ, LES FOURNISSEURS, LA DIRECTION, LES TUTELLES

#### ➤ Communication professionnelle

- Adaptation personnalisée à la diversité culturelle et linguistique et si nécessaire, transmission de la demande.
- Reformulation de la demande.
- Explication claire et compréhensible.
- Présentation des arguments.
- Traitement des objections.
- Confirmation de l'adhésion du patient.

#### ➤ Recueil, traitement et transmission d'informations auprès des professionnels, des fournisseurs et prestataires

##### *Pour l'officine de ville*

- Réponse à une demande d'information émanant du personnel soignant ou médicotechnique, du pharmacien, du médecin, d'un fournisseur ou d'une institution.
- Diffusion de l'information.
- Transmission des consignes d'équipe ou entre professionnels.
- Réalisation d'un compte-rendu d'activités et élaboration de propositions.

#### ➤ Recueil, traitement et transmission d'informations auprès des professionnels de santé des établissements de santé

##### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Mise à jour du livret thérapeutique après validation par la commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles (COMEDIMS) et actualisation des différentes bases de données.
- Collecte, saisie et enregistrement des données sur les différents supports de traçabilité et vérification des actes.
- Information et conseil sur le bon usage du médicament et des dispositifs médicaux stériles.
- Information et conseil en matière d'hygiène, de prévention des infections nosocomiales et des risques liés à la iatrogénie médicamenteuse.
- Conseils, explications, recommandations auprès des professionnels de santé à partir d'informations validées sur les conditions de stockage, de conservation, de reconstitution, sur les modes d'utilisation des médicaments et des dispositifs médicaux au niveau individuel et collectif.
- Recueil, traitement et transmission des informations de vigilances sanitaires.

### VALORISATION DE LA PRÉVENTION EN SANTÉ

#### ➤ Accompagnement des actions et campagnes d'éducation pour la santé ; communication à visée informative

- Communication dans le cadre des campagnes de prévention.
- Communication dans le cadre des campagnes de dépistage.
- Communication dans le cadre des politiques de santé publique.
- Contribution et valorisation des actions de prévention individuelle et collective en santé.

### ANIMATION ET COMMUNICATION

#### ➤ Communication commerciale

##### *Pour l'officine de ville*

- Réalisation des vitrines.
- Animation des écrans informatifs.
- Animation de la vente à l'officine en utilisant notamment des techniques de merchandising.
- Affichage réglementaire des prix.

## 1.2 PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT AVEC UNE PRESCRIPTION

### ANALYSE DE LA PRESCRIPTION

#### ⦿ Analyse de la prescription pour la dispensation de médicaments et de dispositifs médicaux quels que soient leurs statuts

- Analyse réglementaire de la prescription : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, dosage.
- Analyse scientifique, recherche, préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.
- Analyse technique, réglementaire des demandes de dispositifs médicaux.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

#### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Analyse technique, réglementaire et pharmacologique des demandes au regard du livret des médicaments, des listes ou des dotations de service.
- Analyse technique, réglementaire des demandes de dispositifs médicaux au regard du livret des dispositifs médicaux, des listes, des dotations de service ou des dépôts.
- Respect des protocoles à visée anti-infectieuse, antalgique...
- Recommandations sur le bon usage des médicaments et dispositifs médicaux.

#### ⦿ Analyse de la prescription pour la dispensation de préparations quel que soit leur statut

- Analyse réglementaire de la prescription : recevabilité.
- Analyse technique : faisabilité, formulation, forme, dosage...
- Analyse scientifique, recherche, préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.

#### ⦿ Analyse de la prescription pour la dispensation de médicaments en essais thérapeutiques

##### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Vérification de l'inclusion du patient dans l'essai thérapeutique.
- Analyse réglementaire : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, dosage.
- Recherche et préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

#### ⦿ Analyse de la prescription pour la dispensation de médicaments sous autorisation temporaire d'utilisation (ATU) de cohorte

##### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Vérification de l'inclusion du patient dans l'ATU de cohorte.
- Analyse réglementaire : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, dosage.
- Recherche et préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

#### ⦿ Analyse de la prescription pour la dispensation de médicaments sous autorisation temporaire d'utilisation (ATU) nominative

- Vérification de l'inclusion du patient dans l'ATU nominative.
- Analyse réglementaire : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, dosage.
- Recherche et préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

#### ⦿ Analyse de la prescription pour la dispensation de médicaments sous recommandation temporaire d'utilisation (RTU)

- Analyse réglementaire : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, dosage.
- Recherche et préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

#### ⦿ Analyse de la prescription pour la dispensation de matériel médical

- Vérification technique.
- Vérification de l'adaptation de la demande aux besoins.
- Prise en compte des aspects réglementaires.

#### ⦿ Analyse de la prescription pour la dispensation de produits diététiques : nutrition entérale et parentérale, compléments alimentaires

- Analyse réglementaire : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, dosage.
- Recherche et préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

#### ⦿ Analyse de la prescription pour la dispensation des aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales

- Analyse réglementaire : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, dosage.
- Recherche et préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

#### ⦿ Analyse de la prescription pour la dispensation de gaz médicaux

- Analyse réglementaire : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, dosage.
- Recherche et préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

➤ **Analyse de la prescription pour la dispensation de médicaments en homéopathie, phytothérapie et aromathérapie**

*Pour l'officine de ville*

- Analyse réglementaire : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, dosage.
- Recherche et préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

➤ **Analyse de la prescription pour la dispensation d'articles d'orthopédie**

- Vérification technique.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.
- Prise en compte des aspects réglementaires éventuels.

➤ **Analyse de la prescription pour la dispensation de dispositifs médicaux stériles et implantables**

*Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Analyse réglementaire : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, taille.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.
- Traçabilité et renouvellement des dispositifs médicaux implantables en dépôt.

➤ **Analyse de la prescription pour la dispensation de médicaments vétérinaires ou de médicaments humains pour usage vétérinaire**

*Pour l'officine de ville*

- Analyse réglementaire de la prescription : recevabilité.
- Analyse technique : dénomination, forme, dosage.
- Analyse scientifique, recherche, préparation des éléments nécessaires à l'analyse scientifique : contre-indications, interactions, posologies, incompatibilités.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

## EXPLICATIONS ET RECOMMANDATIONS

➤ **Explications et recommandations accompagnant la dispensation des médicaments et des dispositifs médicaux**

- Communication d'informations sur l'utilisation et le bon usage des médicaments dispensés et leurs effets secondaires.
- Transmission des explications sur leurs conditions de conservation et de stockage ainsi que sur leurs modalités de reconstitution et de dilution.
- En fonction du contexte, proposition d'un conseil associé à l'ordonnance.
- Transmission d'indications concernant le mode d'utilisation et d'entretien des dispositifs médicaux.
- Transmission des recommandations concernant leurs conditions de conservation, de stockage et de maintenance.
- Vérification auprès de la personne de la bonne compréhension des messages transmis.

➤ **Explications et recommandations accompagnant la dispensation des articles d'orthopédie**

*Pour l'officine de ville*

- Choix de l'appareillage en adéquation avec la pathologie.
- Transmission des indications concernant l'utilisation, l'essayage éventuel, l'entretien et le stockage.
- Confirmation de la bonne compréhension des messages transmis à la personne.
- Sollicitation de la personne compétente en orthopédie selon les besoins.

➤ **Explications et recommandations accompagnant la dispensation de matériel médical**

- Explication relative au fonctionnement du matériel.
- Valorisation des points de vigilance et d'entretien.
- Transmission des consignes de sécurité.

## RECOMMANDATIONS D'OBSERVANCE, CONSEILS ET ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

➤ **Observance : Prévention conseils pédagogiques et accompagnement du patient**

- Éducation thérapeutique du patient.
- Prévention des risques iatrogènes.
- Explication sur l'importance d'une bonne observance de son traitement (antibiothérapie, corticothérapie, antiasthmatique...).
- Détection d'un écart ou non observance (historique des traitements et renouvellements, dossier pharmaceutique).
- Accompagnement du patient vers un échange simple sur sa pathologie et, si besoin, proposition d'échanges dans un espace confidentiel.
- Sensibilisation du patient au suivi de sa pathologie (biologie, test respiratoire...).
- Implication, avec l'accord du patient, de son entourage dans la gestion de sa pathologie (importance des prises de médicaments, diététique, suivi médical et biologique...).
- Rappel de l'importance du port des orthèses et de l'orthopédie.
- Inscription des suivis dans le « dossier patient ».
- Conciliation médicamenteuse.

➤ **Intégration à un groupe professionnel sur un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP)**

*Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Habilitation à réaliser des programmes d'ETP (formation spécifique).
- Travail en équipe pluriprofessionnelle basé sur la complémentarité de compétences.
- Évaluation du patient, de sa compréhension de la maladie, de sa compliance et de l'observance du traitement.
- Recherche et proposition et exploitation d'outils pédagogiques pertinents.

## 1.3 PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT SANS PRESCRIPTION

### ANALYSE DE LA DEMANDE

#### ⦿ Analyse d'une demande pour la dispensation de médicaments sans ordonnance

##### *Pour l'officine de ville*

- Validation de l'adéquation de la demande en prenant en compte les renseignements fournis par le client.
- Contrôle de la recevabilité de la demande, notamment par la consultation de l'historique du patient et/ou du dossier pharmaceutique.
- Vérification que la demande entre dans les limites du conseil.
- Prise en compte de l'état physiopathologique.
- En fonction de la demande, sollicitation du pharmacien ou orientation vers un médecin.

#### ⦿ Analyse de la demande de produits diététiques et de compléments alimentaires

##### *Pour l'officine de ville*

- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

#### ⦿ Analyse de la demande de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle

##### *Pour l'officine de ville*

- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

#### ⦿ Analyse de la demande de médicaments et produits vétérinaires

##### *Pour l'officine de ville*

- Vérification de la recevabilité de la demande.
- Prise en compte des renseignements fournis sur l'animal.
- Vérification de l'adaptation demande-besoins.

### MISE EN PLACE DU CONSEIL

#### ⦿ Conseil de médicaments

##### *Pour l'officine de ville*

- Recherche de la ou des solutions répondant au mieux aux cas exposés.
- Explication de la posologie, des explications et recommandations nécessaires.
- Vérification auprès de la personne de la bonne compréhension des messages transmis.
- Transcription du conseil dans le dossier pharmaceutique, sauf avis contraire du patient.
- Respect des règles de confidentialité.
- Mise en garde sur les limites de l'automédication.

#### ⦿ Conseil de produits diététiques et de compléments alimentaires

##### *Pour l'officine de ville*

- Recherche de la ou des solutions répondant au mieux aux cas exposés.
- Explication et recommandations nécessaires.
- Vérification auprès de la personne de la bonne compréhension des messages transmis.

#### ⦿ Conseil de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle

##### *Pour l'officine de ville*

- Recherche de la ou des solutions répondant au mieux aux cas exposés.
  - Explication et recommandations nécessaires.
  - Vérification auprès de la personne de la bonne compréhension des messages transmis.
- Conseil de médicaments et produits vétérinaires :
- Recherche de la ou des solutions répondant au mieux aux cas exposés.
  - Explication et recommandations nécessaires.
  - Vérification auprès de la personne de la bonne compréhension des messages transmis.

#### ⦿ Conseil de médicaments et produits vétérinaires

##### *Pour l'officine de ville*

- Recherche de la ou des solutions répondant au mieux aux cas exposés.
- Explication et recommandations nécessaires.
- Vérification auprès de la personne de la bonne compréhension des messages transmis.

### GESTION DE L'ESPACE « LIBRE ACCÈS » AUX MÉDICAMENTS

#### ⦿ Accompagnement et sécurisation du choix du patient

##### *Pour l'officine de ville*

- Vérification de l'adéquation entre le choix du patient, ses besoins, son état physiopathologique.
- Complément ou modification de ce choix si besoin.
- Transmission des explications et recommandations nécessaires.
- En fonction de la demande, sollicitation du pharmacien ou orientation vers un médecin.
- Explication de la posologie.
- Rappel des limites de l'automédication.
- Mise en garde sur les risques d'interactions médicamenteuses et sur les effets indésirables.
- Inscription de cet achat dans le dossier pharmaceutique, sauf avis contraire du patient.
- Vérification auprès de la personne de la bonne compréhension des messages transmis.

### DISPENSATION DES MÉDICAMENTS COMMANDÉS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

##### *Pour l'officine de ville*

- Dispensation conforme à la réglementation.

Notes

---

---

---

---

---

## 2 DISPENSATION / ANALYSE DE LA PRESCRIPTION ET REMISE DES MÉDICAMENTS ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

### 2.1 DISPENSATION

#### *Pour l'officine de ville*

#### **DISPENSATION DES MÉDICAMENTS ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX**

#### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

#### **DÉLIVRANCE / REMISE SOUS CONTRÔLE DU PHARMACIEN**

##### *Pour l'officine de ville*

- Dispensation dans le respect des règles de confidentialité et d'éthique.

##### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Analyse de la prescription et remise des médicaments et des dispositifs médicaux dans le respect des règles de confidentialité et d'éthique.
- Substitution des médicaments concernés et dispositifs médicaux.
- Calcul des quantités.
- Collecte des médicaments et des dispositifs médicaux.
- Contrôle de l'intégrité du conditionnement.
- Vérification de l'identité des médicaments et dispositifs médicaux en fonction éventuellement du protocole de dispensation.
- Inscriptions réglementaires sur les supports dédiés en respectant la réglementation en vigueur.
- Création et renseignement du dossier pharmaceutique.
- Enregistrement des éléments liés à la traçabilité et à la sécurisation de la dispensation.
- Enregistrement des éléments liés à la facturation.

##### *Pour l'officine de ville*

- Dispensation des médicaments et dispositifs médicaux au domicile ou au lit du patient.

##### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Délivrance / remise sous contrôle du pharmacien des médicaments et dispositifs médicaux en unité de rétrocession.
- Délivrance / remise sous contrôle du pharmacien des médicaments et dispositifs médicaux selon les modalités en vigueur (délivrance globalisée, globale, délivrance nominative) dans les unités de soins et pharmacie de service décentralisée (pour les dotations de services et chariots d'urgence).
- Substitution des dispositifs médicaux.

#### *Pour l'officine de ville*

#### **DISPENSATION DU MATÉRIEL MÉDICAL**

#### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

#### **DÉLIVRANCE / REMISE SOUS CONTRÔLE DU PHARMACIEN**

- Collecte ou commande des matériels.
- Vérification de l'identité et de l'intégrité du conditionnement du matériel médical.
- Contrôle du matériel et de sa fonctionnalité.

#### *Pour l'officine de ville*

- Proposition de matériel en complément pour faciliter le maintien à domicile.
- Analyse, si besoin, au domicile du patient pour évaluer la situation et vérifier la bonne installation du matériel.

#### **DISPENSATION DES ARTICLES D'ORTHOPÉDIE**

#### *Pour l'officine de ville*

- Choix de l'appareillage en adéquation avec la pathologie.
- Prise de mesures nécessaires.
- Essayage.

#### **DISPENSATION DE PRODUITS DIÉTÉTIQUES ET DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES**

#### *Pour l'officine de ville*

- Calcul des quantités.
- Collecte des produits diététiques et compléments alimentaires.
- Vérification de l'identité des produits diététiques et compléments alimentaires.

#### **DISPENSATION DE MÉDICAMENTS, PRODUITS VÉTÉRINAIRES ET DE MÉDICAMENTS HUMAINS POUR USAGE VÉTÉRAIRE**

#### *Pour l'officine de ville*

- Substitution éventuelle des médicaments concernés.
- Calcul des quantités.
- Collecte des médicaments et des dispositifs médicaux.
- Contrôle de l'intégrité du conditionnement.
- Vérification de l'identité des médicaments et dispositifs médicaux en fonction éventuellement du protocole de dispensation.
- Inscriptions réglementaires sur les supports dédiés en respectant la réglementation en vigueur.
- Enregistrement des éléments liés à la traçabilité et à la sécurisation de la dispensation.
- Enregistrement des éléments liés à la facturation.
- Délivrance des produits vétérinaires non médicamenteux.

# 3 PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES

## 3.3 PRÉPARATIONS OFFICINALES, PRÉSENTATIONS HOSPITALIÈRES

### PRÉPARATIONS

- Recherche documentaire (dont le Formulaire national).
- Rédaction de la fiche de préparation à compléter pour validation au cours des opérations de fabrication et de contrôle.
- Réalisation de la préparation.
- Contrôle qualité du produit fini.
- Renseignement du registre des préparations.
- Prélèvement éventuel d'un échantillon pour constitution de l'échantillothèque.
- Renseignement du registre des échantillons de l'échantillothèque.
- Constitution et renseignement du dossier de lot.
- Gestion des déchets de préparation.
- Conditionnement, emballage et étiquetage des préparations.
- Tarification de la préparation.

### PRÉPARATIONS DE SÉRIE

- Réalisation de préparations dans le respect des bonnes pratiques.
- Analyse réglementaire et technique des prescriptions ou demandes.
- Prise de connaissance des procédures utiles à l'activité ciblée.

### EXÉCUTION DE PRÉPARATIONS SPÉCIFIQUES À L'HÔPITAL,

notamment : anticancéreux, anti infectieux, anticorps monoclonaux et diverses telles que : nutrition parentérale, thérapie génique, cellulaire, médicaments à risques (marge thérapeutique, traitement expérimental).

#### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Réalisation de la préparation (mise en forme galénique) et/ou démarrage, surveillance et conduite des équipements.
- Conditionnement, emballage et étiquetage des préparations.
- Contrôle de la préparation : vérification des paramètres de préparation, prise d'échantillons pour réalisation d'analyses physico-chimiques et microbiologiques (en cours de préparation ainsi que sur le produit fini).
- Renseignement des documents de contrôle, de suivi et des étiquetages réglementaires.
- Recueil et enregistrement des éléments nécessaires à la traçabilité.
- Maintenance de premier niveau des équipements et tenue du cahier de vie (mise à jour).

### MÉLANGES POUR TISANES POUR PRÉPARATIONS OFFICINALES

#### *Pour l'officine de ville*

- Formulation en respectant les consignes de la monographie du Formulaire national.
- Validation de la formulation par un pharmacien.
- Rédaction de la fiche de préparation.
- Dépoussiérage des plantes.
- Réalisation de la préparation.
- Conditionnement.
- Étiquetage.

## 3.1 APPROVISIONNEMENT

### APPROVISIONNEMENT EN SUBSTANCES POUR USAGE PHARMACEUTIQUE ET EN ARTICLES DE CONDITIONNEMENT

- Approvisionnement en matières premières et articles de conditionnement.
- Vérification de l'étiquetage et du bulletin d'analyse.
- Archivage des bulletins d'analyse.
- Renseignement du registre des matières premières et des articles de conditionnement.

## 3.2 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

### OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- Analyse réglementaire et technique des prescriptions ou demandes.
- Démarrage, surveillance et conduite des équipements (balances, isolateurs, etc.).
- Aménagement, adéquation et contrôle du poste de travail et des équipements.
- Nettoyage et décontamination du plan de travail.

### RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE.

- Collecte de la documentation, des matières premières à usage pharmaceutique et des articles de conditionnement nécessaires à l'exécution de la préparation.
- Prise de connaissance des procédures utiles à l'activité ciblée.

### CONTRÔLE DE L'ADÉQUATION ENTRE LES MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES (INTÉGRITÉ DES EMBALLAGES, PÉREMPTION...)

- Réalisation et/ou édition de fiches de fabrication à compléter au cours des opérations de fabrication et de contrôle.
- Identification des matières premières (vérification étiquetage et dates de péremption).
- Calcul des quantités et mesures des principes actifs et excipients conformément à la formule prescrite.
- Surveillance des paramètres environnementaux et réalisation des prélèvements servant au contrôle de l'air et des surfaces.





# 4 STÉRILISATION, HYGIÈNE, MAINTENANCE ET ENVIRONNEMENT

## 4.2 STÉRILISATION

### ADAPTATION DE LA TENUE ET DE LA GESTUELLE À LA ZONE D'ACTIVITÉ

#### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Respect des techniques de gestion de la zone d'activité.
- Application des règles spécifiques d'hygiène, d'habillement et de déplacement.
- Organisation de l'espace de travail en fonction des différents postes.

### IDENTIFICATION ET RÉALISATION DES DIFFÉRENTES ÉTAPES (PHASES) DU PROCESSUS DE STÉRILISATION

#### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Contrôle et tri des matériels à stériliser.
- Lavage et désinfection des dispositifs médicaux réutilisables.
- Rinçage et séchage.
- Recomposition des boîtes d'instrumentation / remontage.
- Conditionnement (ensachage).
- Opérations de stérilisation des charges.
- Contrôle de la charge.
- Traçabilité des lots stérilisés.
- Conduite d'autoclave (si habilitation par le permis réglementaire).

Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## 4.1 APPLICATION DES RÈGLES ET DES PROCÉDURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

- Identification des risques professionnels.
- Formalisation du document unique.
- Adaptation de l'habillement et de la gestuelle en fonction des activités.
- Désinfection régulière et adaptée des mains.
- Mise en œuvre de mesures de prévention dans les situations de violence(s).
- Organisation de l'environnement (éclairage, rangement, circulation).

### HYGIÈNE, MAINTENANCE ET SÉCURITÉ DES LOCAUX ET DES ÉQUIPEMENTS

- Identification des anomalies et définition du niveau d'intervention pour y remédier.
- Contrôle de l'état et du bon fonctionnement des équipements et instrumentations.
- Entretien courant et maintenance des équipements.
- Suivi et enregistrement des opérations d'entretien et de maintenance.
- Organisation et mise en œuvre des contrôles environnementaux.
- Organisation des opérations de bionettoyage.

### HYGIÈNE ET MAINTENANCE DU MATÉRIEL DESTINÉ AU PUBLIC

- Contrôle de l'état et du bon fonctionnement des matériels et des équipements.
- Entretien courant et désinfection des matériels.
- Suivi et enregistrement des opérations d'entretien et de maintenance.



# 6 QUALITÉ / VIGILANCES / GESTION DES RISQUES / CIRCUIT DES DÉCHETS

TRAÇABILITÉ, SÉCURITÉ, INFORMATION,  
PRÉVENTION

inattendus des médicaments, des dispositifs médicaux et autres produits.

- Vérification des conditions de conservation des médicaments, dispositifs médicaux et autres produits.
- Recueil d'informations contribuant au suivi thérapeutique.
- Gestion et suivi des alertes de sécurité sanitaire ou toute action de manière descendante.
- Traçabilité et enregistrement de toute information ascendante et descendante.

## 6.1 QUALITÉ

### MISE EN ŒUVRE DES MESURES LIÉES À LA QUALITÉ ET À LA GESTION DES RISQUES

#### ➤ Mise en œuvre d'une démarche qualité

- Élaboration et application des protocoles et procédures.
- Application des programmes d'assurance qualité et de gestion des risques.
- Enregistrement, contrôle et suivi des indicateurs qualité.
- Mise en œuvre et contrôle du respect des règles d'hygiène.
- Application et contrôle du respect des règles d'hygiène concernant l'utilisation du matériel et des locaux.
- Utilisation de moyens de protection contre le risque infectieux.
- Vérification de l'intégrité des emballages et des dates de péremption.
- Application et contrôle du respect de la réglementation et des protocoles établis en matière d'élimination des déchets.

### MISE EN ŒUVRE DES BONNES PRATIQUES

#### ➤ Application des règles de bonnes pratiques professionnelles

- Respect des bonnes pratiques professionnelles.
- Évaluation des pratiques.
- Mesure, analyse des écarts, propositions et mise en application d'actions correctrices.

#### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Respect du contrat de bon usage.

## 6.2 VIGILANCES

### PHARMACOVIGILANCE, MATÉRIOVIGILANCE, SÉCURITÉ SANITAIRE

- Recueil des informations sur les effets inattendus des médicaments, des dispositifs médicaux et autres produits (pharmacovigilance, matériovigilance et identitovigilance) ou toute action de manière ascendante.
- Mise en place des protocoles d'études sur le médicament.
- Signalement au pharmacien des effets indésirables, graves et/ou inattendus des médicaments, des dispositifs médicaux et autres produits.
- Déclaration à l'ANSM des effets indésirables, graves et/ou

## 6.3 GESTION DES RISQUES

### GESTION DES RISQUES A PRIORI

#### ➤ Qualité et traçabilité des activités Gestion des anomalies et des non conformités

- Identification des activités réalisées sur les supports appropriés.
- Traitement, dans son domaine de compétences, des anomalies et non conformités.

#### ➤ Création et gestion d'une échantillothèque

##### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Tenue d'une échantillothèque (médicaments, dispositifs médicaux, préparations hospitalières).

#### ➤ Mise en œuvre des mesures de prévention des risques liés à l'utilisation des dispositifs liés aux activités professionnelles

- Vérification des équipements par rapport aux risques physiques, chimiques, électriques.
- Recueil interne, enregistrement et signalement des écarts, incidents et accidents.

##### *Pour la pharmacie à usage intérieur*

- Prévention des risques liés aux radiations ionisantes.

#### ➤ Mise en œuvre des mesures de prévention des risques liés à l'utilisation des substances classées CMR

- Identification des risques.
- Adaptation de l'habillement et des équipements de protection dédiés à la manipulation.
- Mise en œuvre des mesures de protection liées à la manipulation.

#### ➤ Mise en œuvre des mesures de prévention des risques liés à l'exposition au sang et ceux des liquides biologiques

- Identification des risques.
- Adaptation de l'habillement et des équipements de protection dédiés.
- Mise en œuvre des mesures de protection.

## GESTION DES RISQUES A POSTERIORI

### ➤ Traçage des événements

- Analyse et proposition d'actions correctives.

### ➤ Identification et signalement d'événements indésirables

- Rédaction ou mise à jour de procédures.
- Application des procédures.
- Mise en adéquation d'équipements.
- Contribution et prise en compte des retours d'expérience.

## GESTION DES RISQUES LIÉS AUX DÉCHETS ET ACTIONS ENVIRONNEMENTALES (CIRCUIT DES DÉCHETS)

### ➤ Recueil et gestion des déchets à l'officine, à la pharmacie à usage intérieur

- Gestion des médicaments non utilisés et des médicaments périmés.
- Gestion des productions (préparations).
- Gestion des déchets d'activité de soins à risques infectieux.

### ➤ Tri des déchets : identification du déchet, conditionnement

- Identification et tri des déchets par filière :
  - tri en fonction de la nature et de dangerosité du déchet,
  - conditionnement en fonction de la dangerosité, de l'état physique, de la compatibilité des matières, produits, médicaments, matériels et dispositifs jetés.

### ➤ Flux d'élimination des déchets : lieu de stockage, flux avec stockage intermédiaire ou non, filière d'élimination

- Préparation et conditionnement de l'envoi de déchets par filière :
  - stockage en local adapté à la réglementation et aux règles de sécurité,
  - choix du conditionnement pour l'envoi,
  - identification de la dangerosité,
  - traçabilité des déchets conditionnés et de leur destruction.

Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# 7 DOCUMENTATION ET LÉGISLATION

## 7.1 DOCUMENTATION PROFESSIONNELLE

### VEILLE DOCUMENTAIRE

#### ➤ Exploitation des ressources

- Identifier et utiliser les différentes sources documentaires.
- Exploiter les revues et la presse professionnelle.
- Identifier et interroger les bases de données informatisées.
- Évaluer la fiabilité et la pertinence de l'information.

#### ➤ Actualisation des connaissances et recherche documentaire

- Lecture de revues professionnelles.
- Lecture de travaux et de recherche en soins.
- Constitution et alimentation d'une base d'informations sur la profession de préparateur en pharmacie et des connaissances professionnelles.
- Recherche sur des bases de données existantes dans les domaines du soin et de la santé.
- Recherche sur des bases de données existantes des recommandations de bonnes pratiques.

### DIFFUSION DE L'INFORMATION

#### ➤ Exploitation et diffusion de l'information

- Animer une stratégie de veille documentaire.
- Organiser la documentation.
- Stocker l'information en réalisant un classement.
- Collecter et traiter l'information.
- Participer à la diffusion des informations auprès de l'équipe.







La CPNEFP Pharmacie d'officine instance paritaire de concertation entre les représentants des employeurs (FSPF, USPO) et les organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, FO), a été créée par un accord du 16 décembre 1991.

L'UNSA a été également déclarée représentative en juillet 2017 dans la branche. Elle souscrit sans réserve au référentiel des activités professionnelles élaboré antérieurement.

La CPNEFP agit en matière d'emploi et de formation professionnelle, conformément à la convention collective de la pharmacie d'officine.

Sous l'impulsion des président et viceprésident,

l'organisation administrative et technique est assurée par un secrétaire indépendant qui accompagne les travaux de la CPNEFP sans prendre part à ses délibérations.



[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)